

Initiatives ministérielles

compétences, et je peux vous dire en plus de ça que je n'ai jamais pu comprendre pourquoi on a besoin de 40 ministères. On a doublé le nombre de ministères et moi je suis sûr que les Canadiens et les Québécois ne sont pas mieux servis aujourd'hui qu'ils l'ont été il y a 20 ans. Même, monsieur le Président, je suis prêt à vous soumettre aujourd'hui que nous les Québécois et les Canadiens ne sommes pas aussi bien servis avec ces 40 ministères que nous l'étions il y a quelque temps quand nous en avions la moitié.

Moi je crois qu'on ne peut pas parler de *big government*. On ne peut pas parler de dépenses astronomiques en même temps qu'on parle de réduire le déficit. Ça ne va pas ensemble. Et surtout, ça c'est le plan que Québec a fait depuis longtemps. Le Québec n'est pas tout seul. Toutes les autres provinces parlent de la même chose. Ils parlent d'un problème de ce gouvernement, que ce gouvernement comprenne la réalité. Il y a deux réalités présentement. La première, c'est que les gens de tout le Canada sont tannés et en bon anglais, ils sont *fed up*! Je peux utiliser une autre expression: ils ont «leur voyage».

• (1330)

Monsieur le Président, quand je dis que le peuple canadien a «son voyage», je ne dis pas qu'il veut aller voyager.

[Traduction]

Je ne dis pas qu'ils veulent faire un voyage. Ils préféreraient que ce soit le gouvernement qui en fasse un, définitif, parce qu'il a fait ce que le premier ministre avait dit.

Le gouvernement a fait ce que le premier ministre avait promis. Son gouvernement devait assurer la réconciliation, rassembler les Canadiens, concilier les intérêts. Il l'a fait.

Vous savez comment? Presque tout le monde se méfie de lui, maintenant, c'est un fait. Il y a aussi un autre fait: il ne nous reste plus que 15 ou 18 mois à la supporter, et il y aura ensuite un grand changement.

[Français]

M. Jean-Robert Gauthier (Ottawa—Vanier): Monsieur le Président, d'ailleurs, on dit que cela va être mieux; mais en dix minutes, on ne peut dire grand-chose. Je vais essayer tout de même de mettre certains points sur les i.

Tout d'abord, monsieur le Président, je désire vous féliciter. Je suis très heureux de voir mon ami de Saint-Denis à la présidence de cette Chambre aujourd'hui. On l'appelle le député d'expérience en cette Chambre et je ne peux ni voir ni comprendre pourquoi il n'est pas là en permanence. Mais je respecte, évidemment, la Présidence actuelle. À tout seigneur, tout honneur.

Monsieur le Président, le projet de loi devant nous en est un qu'on a qualifié d'écran de fumée. C'est peut-être ce qu'il est. Certainement qu'il est cosmétique, parce que cela ne changera pas grand-chose au fait que nous ayons une dette nationale de quelque 400 milliards de dollars à la fin de l'année et qu'il faut payer nos dettes avec des intérêts que, parfois, contrôle le gouvernement alors que d'autres fois, ils sont très élevés et occasionnent des paiements donc de quelque 30 à 40 milliards par année d'intérêt. C'est beaucoup d'argent.

Monsieur le Président, quand je dis que ce projet de loi est peut-être cosmétique, c'est parce que cela ne changera rien au fait que les Canadiens sont le peuple le plus taxé actuellement. Cela ne changera rien au fait que nous ayons un gouvernement qui gère les choses publiques d'une façon, peut-être pas aussi compétente que l'on désirerait et qui vient, dans un budget déposé le 26 février dernier—si je ne fais pas erreur—nous annoncer qu'ils vont mettre en place une mesure législative, le projet de loi C-21 que nous discutons, qui vise à créer un fonds à l'intérieur de la structure des comptes publics, un autre compte auquel certaines recettes seraient créditées et dont certaines dépenses seraient débitées.

Je ne sais pas si mon épouse m'écoute, mais c'est un peu comme si, pour l'hypothèque que nous avons sur notre maison, nous avions un compte en banque qui s'appelle «paiement de l'hypothèque» mais qu'on a toujours le même revenu et qu'elle verserait à tous les mois, dans ce compte «réduction de l'hypothèque» une somme d'argent et que, au bout de quelques mois, la société hypothécaire ou la banque téléphonerait et dirait: «Où est notre argent en remboursement de votre hypothèque, madame Gauthier». Elle lui répondrait: «Eh bien, j'ai un beau compte qui s'appelle «réduction de l'hypothèque» et puis c'est dans mon compte de banque». Il lui dirait probablement: «Madame Gauthier, voulez-vous, s'il vous plaît, nous l'envoyer.»

Et c'est cela qui est, peut-être, la question de l'écran de fumée, la mesure cosmétique. C'est une mesure qui ne satisfait pas, monsieur le Président, les Canadiens et Canadiennes totalement parce que, d'une part, on a voulu leur faire croire que les revenus de la TPS seraient suffisamment élevés pour payer la dette nationale. C'est faux, monsieur le Président, c'est faux!

C'est aussi une mesure que l'aile droite du Parti conservateur aime à promouvoir parce que ça fait partie de leur politique d'essayer de faire penser, de faire croire aux gens qu'en ayant différentes tenues de livres, en ayant différentes façons de changer et de manipuler la tenue de livres, on va faire croire aux Canadiens que nous sommes en train de résoudre le problème national: le problème de la dette.

Monsieur le Président, évidemment que la mesure serait valable si le gouvernement avait des sources de